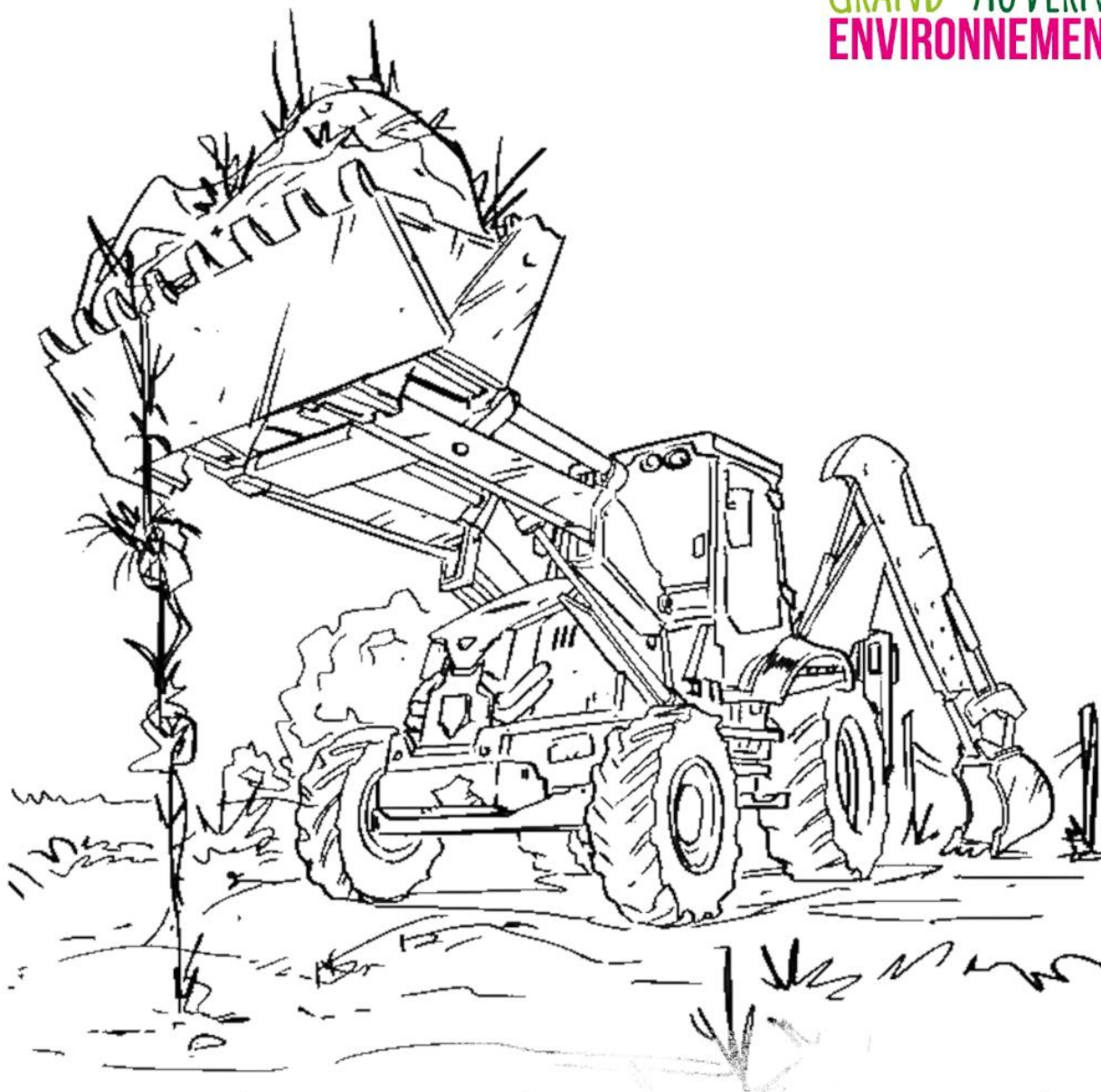


Industrie du sable Avenir indésirable



GRAND-AUVERNE
ENVIRONNEMENT



Pas de carrière au Grand-
Auverné -44-, ni ailleurs !

Le sable en quelques mots

En dépit des apparences, le sable est une ressource rare mise sous pression par les acteurs du BTP. Sa demande a triplé ces 20 dernières années.

Le lobby du béton en a fait une ressource stratégique et est prêt à tous les sacrifices - eau, biodiversité, agriculture, cadre de vie - pour faire main basse sur ces précieux grains...

Des chiffres et des lettres !

La carrière de sable, c'est une emprise de 56,4 Ha - 70 terrains de football- sur des terre agricoles en bordure d'une tourbière dans un paysage de bocage demi-ouvert et en lisière de forêt.

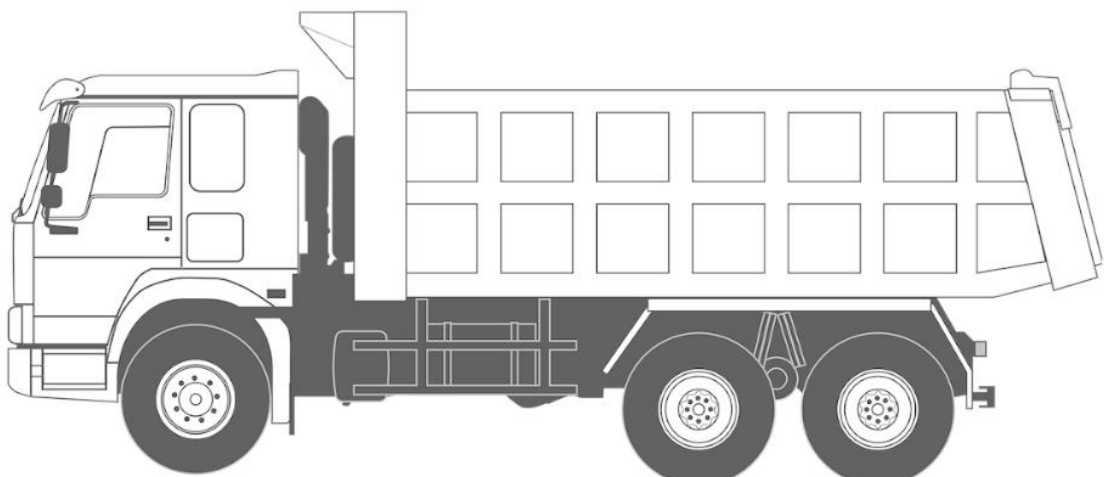
Le groupe carrière de l'ouest est autorisé depuis le 18-12-2023 à y extraire jusqu'à 300 000 tonnes de sable par an, le tout pendant 30 longues années. Le trafic routier des poids lourds - 6 jours sur 7 de 7h00 à 19h00 - est estimé à 74 passages quotidien en direction des villages voisins.

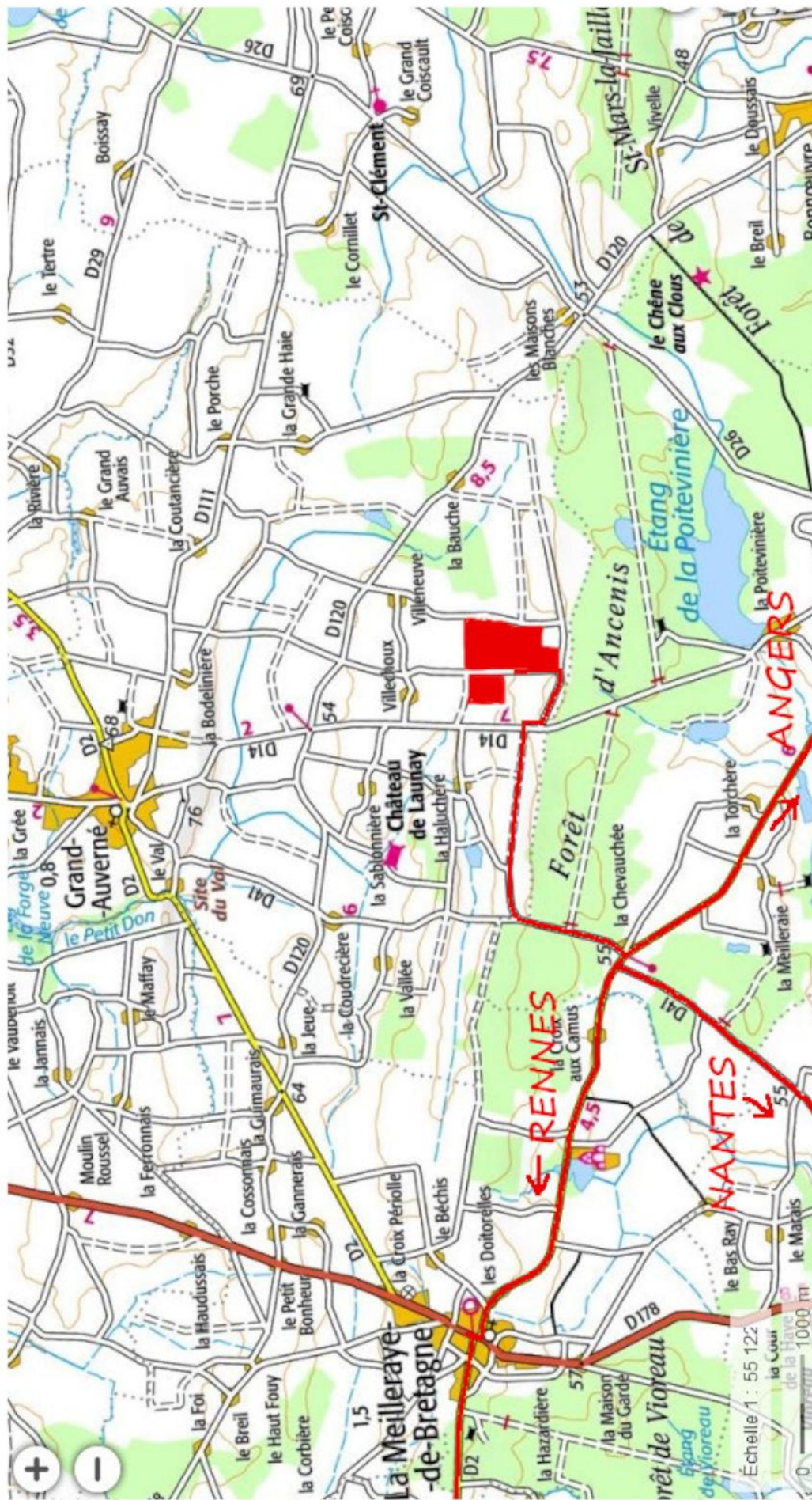
Le sable sera extrait jusqu'à 25 m de profondeur et la nappe phréatique aura une nouvelle sollicitation malgré son rôle en tête de bassin versant de la Vilaine.

Les camions

Le transport des matériaux est le talon d'Achille des projets ICPE.

L'infrastructure routière est rarement adéquate dans les communes rurales pour accueillir des camions de 44T. Le choix du plan de circulation est contestable car pour éviter toutes nuisances sur l'axe principal reliant les bourgs de Grand-Auverné à Riaillé, la ronde des poids lourds s'effectuerait par des chemins ruraux et des axes secondaires. Ce sont malheureusement les seuls itinéraires empruntés par les cyclistes et randonneurs cherchant le calme et la sécurité pour accéder aux villages environnants...





Le béton, une addiction irrationnelle

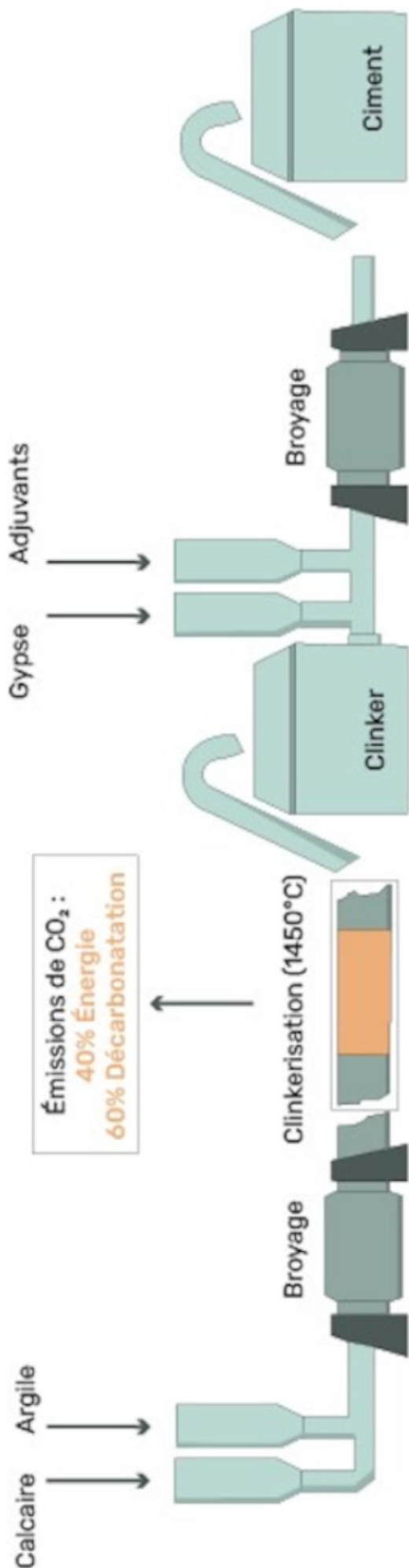
Ce n'est pas moins de 14 milliards de m³ qui sont coulées chaque année dans le monde dont 20 millions en France. Sa facilité d'utilisation et son prix rendent ce produit concurrentiel, mais le revers de la médaille n'est pas glorieux car il est responsable de 7% des émissions de gaz à effet de serre.

1 M³ de béton est composé 1950 Kg d'agrégats et de sable, prélevé du sol en modifiant irrémédiablement l'environnement.

La recette continue avec 300 kg de ciment, cet ingrédient obtient la médaille des nuisances pour sa participation au réchauffement climatique.

L'ensemble est arrosé par 150 litres d'eau et ... après quelques heures de séchage,

vous obtenez le matériau le plus polluant au monde !



Les différentes étapes de production du ciment (source : IFPEB)

L'instant scientifique !

Retour sur la production de ciment, car le sujet mérite sa petite page.

1T de ciment = 0,62T de co2

La réaction de décarbonatation :
 $\text{CaCO}_3 = \text{CaO} + \text{CO}_2$
 rejette des quantités phénoménales de dioxyde de carbone et c'est sans compter la consommation en énergie fossile des hauts fourneaux à 1450°C !

le hameau "les communs"

De part son étymologie, les communs sont des ressources partagées, gérées et maintenues collectivement par une communauté. Le terme "communs" en économie moderne désigne une ressource naturelle ou culturelle accessible à tous les membres d'une société: air, eau, terres...

Historiquement, le secteur où se trouve le hameau "les communs" était un lieu dont les terres agricoles étaient destinées à ceux qui les cultivaient sans distinction de propriété.

Hélas, au fil du temps, les réformes agraires ont provoquées la dissolution de ces modèles de non-propriété aux profits de l'accaparement foncier d'une minorité fortunée.

Actuellement les 4 corps de ferme qui composent le hameau n'ont plus de vocations agricoles depuis de longues années.

La majorité des bâtiments sont dans un état de délabrement remarquable.

Leur unique propriétaire aurait-il délibérément laisser l'endroit à la dérive en prévision de tirer un meilleur gain grâce au gisement de sable?



LES ACTEURS

Le groupe carrière de l'ouest n'a pas fait un gros effort de prospection, l'affaire lui a été apporté "clé en main" par Mr Civrac de Durfort de Lorge lors d'une partie de chasse...

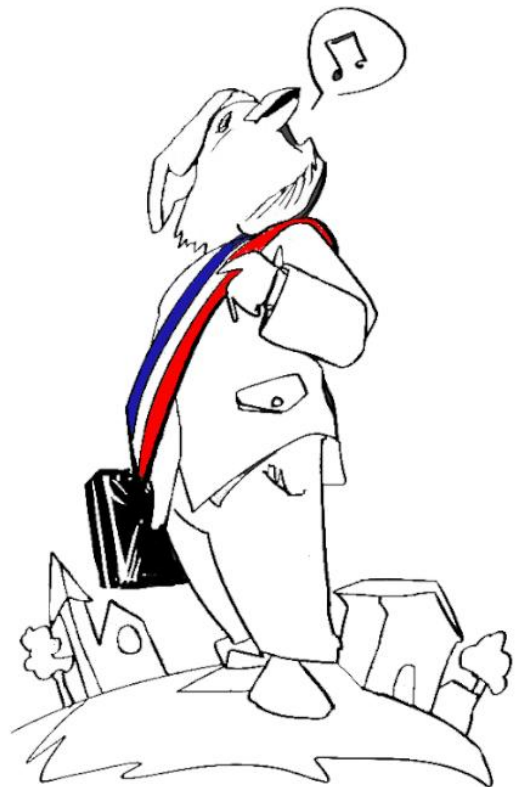
La noblesse locale, en quête de nouveaux revenus, cherche à refourguer son sable. Après une opération ratée avec Lafarge et Brangeon en 2008, Mr de Durfort intervient auprès de la municipalité

de Grand-Auverné pour faire modifier le PLU et sécuriser le prochain investisseur qui était déjà en embuscade depuis 2004.



Le conseil municipal complice

Ce projet de sablière est piloté dans la discrétion depuis 2004 ! Il n'a même pas été évoqué durant les élections municipales...



Aucune communication publique et donc aucun débat. Si bien que même au sein du conseil municipal l'approbation du projet n'a recueilli que 3 votes favorables ... faible mais suffisant pour compromettre la tranquillité communale pour 30 ans ! L'argumentation du maire, Mr CROSSOUARD se résume à: " - Il s'agit d'un projet privé sur un terrain privé !"

Triste considération vis-à-vis des riverains impactés par la ronde des camions.

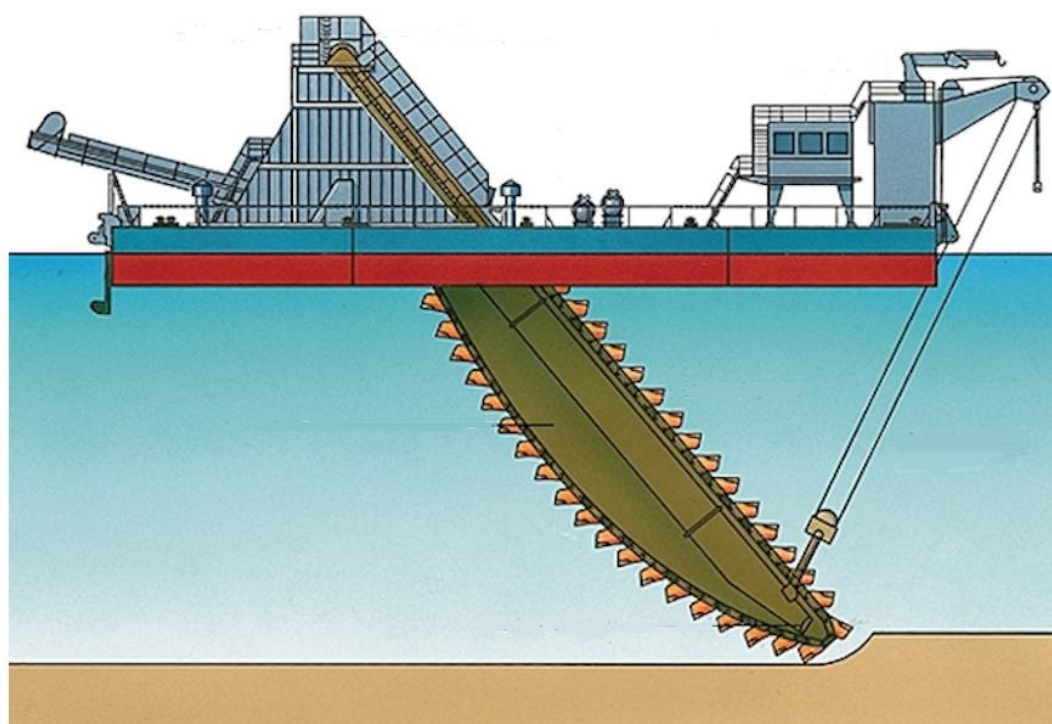
- Le dynamisme communal déjà très mal en point sera t'il relancé par l'ouverture de cette carrière ?**
- La tentation des indemnités financières prévaudrait sur le bien commun ?**
- Comment statuer sur l'acceptation sociale d'un tel projet sans en référer à ses citoyens ?**
- Les ressources en eau sont elles encore des biens communs ?**

Autant de questions que devraient se poser les 3 responsables locaux qui nous entraînent avec eux vers des dégâts environnementaux irréversibles.

Nous souhaitons habiter dans une commune où la population est concertée avec des orientations municipales qui soient claires et prédéfinies en toute transparence.

L'eau

L'extraction de sable est majoritairement située dans des anciens lits de rivière dont il ne reste que les sédiments sablonneux et la nappe phréatique d'accompagnement. La carrière va alors mettre à profit ces deux ressources naturellement liées. Le prélèvement de sable en profondeur entraîne une remontée de l'aquifère en surface par capillarité. Quand le bassin est suffisamment large et profond, une dragueuse-suceuse est installée pour effectuer le travail sans relâche!



Les conséquences induites sont minimisées: l'étude d'impact environnemental se limite à l'emprise de la carrière, or l'écosystème est un maillage interconnecté... L'emploi du conditionnel de cette étude témoigne d'une incertitude majeure quand aux dommages irréversibles causés par la carrière.

Grand-Auverné se situe en tête de bassin versant de la Vilaine. Le réseau hydrologique breton déjà mis à mal ne s'améliorera pas en créant des fuites à la source.

A la fin de l'exploitation en 2053, si toutefois aucune demande d'expansion n'est demandée, Un bassin de 18Ha avec 25m de fond = 4500000 M3 subira les aléas de l'évaporation, des cyanobactéries... En espérant que l'agriculture locale n'y voit pas une possibilité de prélèvement à l'image des Méga bassines.

La biodiversité

Les intrants de synthèse dans l'agriculture, l'arrachage et l'absence d'entretien des haies et bien d'autres pratiques délétères ont provoqué l'appauvrissement des espèces animales et végétales. Ce phénomène n'est pas une fatalité car le sud de la commune de Grand-Auverné est un refuge idéal pour amorcer le renversement nécessaire à l'épanouissement des espèces sauvages.



La proximité directe avec la forêt d'Ancenis et la tourbière de Villeneuve ainsi que la faible densité de population constitue un corridor écologique indispensable qu'il faut préserver par tous les moyens.

Appel aux Dons
Aidez-nous financièrement
aux recours juridiques



www.grand-auverne-environnement.fr
www.findecARRIERE.fr